



RÉSERVATION – VOITURETTE DE GOLF 2017

2017 GOLF CART RESERVATION

NATIONAL BROMONT
Closing date for reservation
Fermeture des réservations
20 avril 2017 / April 20th, 2017

INTERNATIONAL BROMONT
Closing date for reservation
Fermeture des réservations
12 juillet 2017 / July 12th, 2017

Les voiturettes sont disponibles du lundi au dimanche
Golf cart are available from Monday to Sunday.

	2 pls / seats	4 pls / seats
One Week	325\$	375\$
Two Weeks	600\$	700\$

All taxes included. Les taxes sont incluses

Le comité organisateur ne peut assurer de disponibilité sur site, autre que pour les voiturettes réservées.
Organizing Committee cannot assure availability of Golf Carts onsite except for Golf Carts reserved in advance.

VÉHICULE/ VEHICLE			
Nb sièges/Seats		ID	No série/Serial Nb

LOCATAIRE/ RENTER			
Nom/Name			
@		# permis de conduire / Driver License #	

Vous devez fournir une adresse courriel pour la réception de la facture. Pour que la réservation soit valide, la facture doit être honorée. Merci de communiquer avec nous pour d'autres arrangements. **Email address required for mailing the invoice. The reservation will be valid upon payment. Thank you to contact us for special agreement.**

PÉRIODE DE LOCATION & RESTITUTION / PERIOD OF RENT & RETURN			
Du/From		Au/To	

ARTICLE 1 – ASSURANCES / INSURANCES

Cette voiturette de golf est assurée en responsabilité civile. Les effets personnels n'étant pas assurés, ils sont à la charge du client en cas de perte ou de vol. La franchise en cas de sinistre ou de vol est de \$500 CAD, à la charge du client. En cas de sinistre ou de vol, le client doit aviser le locataire dans les 24h et faire une déclaration écrite comportant les renseignements relatifs aux circonstances du sinistre.
This Golf Cart is insured for civil liability. Personal effects not being insured, they are the customer's responsibility in case of loss or of theft. The franchise in case of accident, injury or theft is of \$500 CAD, payable by the customer. In case of accident, injury, loss or theft, the customer has to inform the lessor within 24 hours and make a written statement detailing the information relative to the circumstances of the claim.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE LOCATION & INTERDICTIONS / RENTAL CONDITIONS & PROHIBITIONS

En signant ce contrat, le client accepte le véhicule dans l'état où il se trouve et s'oblige à le restituer dans le même état de marche et dans le même état esthétique. Le conducteur doit détenir un permis de conduire valide. Le véhicule ne peut être utilisé hors des voies propres à la circulation. **L'accès au steeple-chase est strictement interdit.**

Le véhicule ne peut transporter plus de passagers qu'il n'a de sièges.

Le véhicule est loué avec le réservoir plein. Tout ajout de carburant doit être constitué exclusivement d'essence. Il est possible de s'en procurer auprès du locataire au prix du marché. Il est de la responsabilité du locataire de s'assurer que le réservoir contient du carburant.

Le locataire se réserve le droit de confisquer sans préavis et sans remboursement 1) les voiturettes dont les conducteurs ne sont pas détenteurs de permis de conduire valide, 2) les voiturettes utilisées hors des sentiers autorisés ou stationner dans des endroits interdits, 3) les voiturettes conduites dangereusement et où le nombre de passagers excèdent les sièges disponibles

By signing this contract, the customer accepts the vehicle in its current state and is obligated to return it in the same working order and same physical condition.

*The driver must have a valid driving license. The vehicle cannot be used outside appropriated trails for traffic. **Access to the steeplechase is strictly forbidden.** The vehicle cannot transport more passengers than it has seats.*

The vehicle is rented with a full tank. Additional fuel must be exclusively gasoline. It is available with the lessor at market prices. It is the responsibility of the renter to make sure the tank always contains gasoline.

The lessor reserves the right to seize without advance notice and without refund 1) a Golf Cart when the drivers do not have a valid driver's license, 2) Golf Carts used outside the authorized paths or parked in forbidden areas, 3) Golf Carts driven dangerously and where passengers exceed the available seats

ARTICLE 3 – ENTRETIEN / MAINTENANCE

Toutes les révisions, réparation(s) de panne, réparation(s) suite à un accident ou plus généralement toute intervention sur le véhicule doivent être effectuées auprès ou avec l'autorisation du locateur.

All revisions, repairs of breakdown, repairs following an accident or more generally any action taken on the vehicle must be made by and with the authorization of the lessor.

SIGNATURE DU LOCATAIRE RENTER'S SIGNATURE		DATE	
---	--	-------------	--

Tout règlement peut changer sans préavis. **All rules can change without notice.**

POUR TOUTES QUESTIONS | INQUIRIES

Association Équestre Centaure
450, chemin de Gaspé, CP98, Bromont, QC, J2L1A9
Tel: 450-534-0787 | Fax: 450-534-0417
Email: info@internationalbromont.org